

AU SERVICE DES TERRITOIRES EN TRANSITION



alterre
bourgogne
franche-comté

BILAN 2023 & PERSPECTIVES 2024

SOMMAIRE

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT	2
PRÉSENTATION DE L'AGENCE	3
OBSERVATION	4
APPUI AUX TERRITOIRES & ANIMATION DE RÉSEAUX	12
DÉBATS & RÉFLEXIONS	20
VIE ASSOCIATIVE	24

LE MESSAGE DU PRÉSIDENT

C'est encore une année riche pour l'agence que cette année 2023. Ceci est bien illustré par le présent rapport. En premier lieu, nous pouvons indiquer le retour du sujet de la mobilité au sein d'Alterre. Cette question fondamentale de la transition écologique, tant en matière d'impact sur la qualité de l'air, qu'en élément d'analyse de l'évolution des pratiques des Bourguignons-Francis-Comtois, s'est traduite par la tenue de la Journée Alterre du 5 décembre à Dole, dans le Jura, et par le positionnement de notre agence au programme TIMS. Ce programme permet à des porteurs de projets en région (six à ce jour) d'être accompagnés par Alterre et notre partenaire Mob'in pour déployer des solutions de mobilité inclusive et durable. La combinaison des deux notions ne se fait pas forcément toujours et ce rapprochement entre les logiques sociales et environnementales va être intéressant à observer.

2023, c'est aussi une année où l'équipe s'est penchée sur l'identité d'Alterre. En effet, avec le développement de nombreuses structures et actions portées sur les enjeux écologiques, il était nécessaire de réfléchir à un positionnement nouveau dans un paysage en mouvement. Les salarié-e-s ont été accompagné-e-s, une grande partie de l'année, par le cabinet Inclusif de Lyon. Les travaux ont débouché sur une note stratégique de développement, en cours de validation par le Conseil d'administration.

Il va de soi que notre agence doit déployer davantage ses travaux et ses animations au plus près des acteurs territoriaux qui font la transition. Les axes de déploiement sont divers et nous devons systématiquement être à l'écoute de la respiration des territoires pour répondre au plus juste aux attentes. Pour cela, nous disposons d'outils élaborés au sein du réseau des agences du RARE, tels que l'outil de sensibilisation ClimaSTORY, réalisé par nos collègues d'Auvergne-Rhône-Alpes. Favorisant la réflexion sur l'adaptation au changement climatique pour les acteurs locaux, cet outil a déjà été présenté sur quelques territoires et le Groupe régional d'adaptation au changement climatique (GRACC) ne

s'y est pas trompé en demandant à notre chargée de mission de l'animer sur 10 territoires en 2024. Année qui verra d'ailleurs une adaptation de l'outil à la réalité des territoires bourguignons-francis-comtois.

2023 est aussi l'année de développement d'un nouveau réseau régional sur la santé environnement. Réseau souhaité par les quatre animateurs des axes du Plan régional santé environnement (PRSE) 4^e génération, dans lequel Alterre a été particulièrement impliqué. Ce nouveau projet a permis de compléter notre implication dans la plateforme eSET et d'obtenir un poste à temps plein sur cet enjeu.

Enfin, 2023 est l'année de la fin du Plan de relance sur les haies. Toutefois, l'enjeu est tel, avec un déficit de 23 000 km arrachés encore aujourd'hui en France, que le gouvernement a souhaité ré-impulser une dynamique. Avec la nouvelle association AFAC Bourgogne-Franche-Comté (Association pour l'agroforesterie et l'arbre champêtre), fondée en décembre 2023, dont Alterre a joué un rôle moteur à sa constitution, nous avons décidé de répondre présent au pacte de la haie, proposé par l'État. Les candidatures sont en cours d'examen, mais nous ne désespérons pas d'être lauréat de ce programme tant le travail passé, réalisé sur ce sujet est à mettre au crédit de notre association.

“ Nous devons systématiquement être à l'écoute de la respiration des territoires pour répondre au plus juste aux attentes. ”

ALTERRE, L'AGENCE AU SERVICE DES ACTEURS DE LA TRANSITION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Avec 30 ans d'expérience
- depuis la création à l'origine de l'Observatoire de l'environnement de Bourgogne, jusqu'à devenir l'Agence régionale pour l'environnement et le développement soutenable - Alterre a acquis et développé les qualités nécessaires pour toujours mieux servir les territoires et acteurs bourguignons-francs-comtois.

Alterre est une association loi 1901, déployée et reconnue sur l'ensemble de la Bourgogne-Franche-Comté, venant en appui à ses partenaires institutionnels.

Alterre, c'est aussi...

Un lieu de rencontres et d'échanges, avec une gouvernance partagée.

Un ancrage territorial pour répondre au plus près des besoins de chacun, tout en intégrant l'échelle régionale.

Un positionnement de facilitateur, qui permet la montée en autonomie des acteurs pour conduire leurs transitions.

Un historique et une expérience permettant de travailler en transversalité sur les différentes thématiques liées aux transitions.

Une vraie capacité d'ouverture vers l'extérieur, qui permet l'innovation, l'expérimentation et la mise en lumière de thèmes émergents.

Une mise en visibilité des expériences des territoires de Bourgogne-Franche-Comté.

Une souplesse démontrée avec une capacité d'adaptation et de réactivité.

Une veille et une exploration des thématiques, ainsi que des enjeux émergents des transitions.

Je ne peux être évidemment exhaustif dans cet éditorial, tellement la diversité de nos actions est forte. Vous lirez également dans ce rapport que nous avons développé la structuration de l'Observatoire des déchets et de l'économie circulaire (ODEC) qui prend chaque jour de l'importance et intègre chaque année de nouveaux calculs et de nouveaux secteurs, afin d'observer si la transformation de déchets en ressources se fait bien, comme le souhaitent les services de l'État et les collectivités régionales. Nos observatoires, avec l'ORECA, et nos réseaux, comme CapTer, participent pleinement à l'éclairage des décideurs locaux, afin que la transition ne soit plus transition, mais transformation écologique.

C'est, pour ma part, pour cette raison que je me suis engagé dans Alterre en qualité de président voilà maintenant 18 ans. À la conclusion de ce mot, je mesure le chemin parcouru par l'agence au service de nombreux acteurs régionaux - dans un premier temps - bourguignons, puis bourguignons-francs-comtois, dans un second. Il n'y a aucune modestie à affirmer que je peux être fier du parcours réalisé par les élus successifs et les équipes au développement de l'agence sur le territoire régional.

Ce développement ne s'est pas fait de façon linéaire et sans encombre, évidemment. Comme toute organisation, il a fallu argumenter les biens fondés de déployer tel ou tel outil. Le choix par le Conseil régional de Bourgogne, par exemple, de transformer l'observatoire existant en agence régionale de l'environnement en 2006 présidait de l'idée que la Région devait disposer d'une agence capable d'aborder largement les sujets du développement soutenable. C'est ainsi qu'en quelques années les thématiques du bâtiment, de la biodiversité, de l'éducation à l'environnement furent, soit initiées, soit préposées à prendre une dimension beaucoup plus importante. Cette croissance a amené Alterre à être l'outil privilégié des trois principaux financeurs. Sa forme associative a permis d'avoir des points de vue croisés au sein du Conseil d'administration. Un conseil scientifique a été constitué, mêlant expert locaux et

nationaux. Pendant une dizaine d'années, la croissance d'Alterre, sous l'impulsion des financeurs, a été continue. Puis, des choix différents se sont fait jour au travers, dans un premier temps, du départ du pôle bâtiment, puis - plus récemment - après la fusion régionale des sujets d'éducation, puis de biodiversité. À chaque fois, les instances d'Alterre ont facilité ces mutations, tant pendant la première période que pendant la seconde, considérant que l'agence régionale est au service du territoire, tel qu'il est organisé par les acteurs publics. Si nous n'avons pas obtenu systématiquement satisfaction à nos demandes, nous avons aujourd'hui une agence solide, reconnue, notamment à travers ses publications et ses manifestations qui rythment la vie des acteurs des transitions au plan régional.

Au moment de passer la main à la présidence d'Alterre, je suis et je reste convaincu de l'utilité, voire de la nécessité d'une telle agence. Nous avons tous besoin, citoyens, acteurs publics comme privés, d'un regard transversal, systémique, extérieur et neutre pour mener la région vers une transition déterminée pour tous et soutenable par tous.

Je remercie vivement les élus du Conseil d'administration, du Bureau, le personnel d'Alterre actuel et passé qui, grâce à son engagement sans faille, a permis d'avancer sur les chemins de la transition et cela malgré les très nombreux soubresauts liés aux incertitudes des choix de politique publique.

Enfin, je sais qu'Alterre continuera, grâce à son positionnement unique et à la grande compétence de ses salarié-e-s, à remplir les missions nécessaires, afin de faire de la région un exemple en matière de transition réussie.

Jean-Patrick Masson
Président d'Alterre Bourgogne-Franche-Comté



OBSERVATION

DEPUIS SON ORIGINE, ALTERRE INVESTIT LE CHAMP DE L'OBSERVATION POUR APPORTER LES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE, NÉCESSAIRES À L'ACTION ET À SON ÉVALUATION, ET IDENTIFIER LES ENJEUX ÉMERGENTS. DANS LE CADRE D'OBSERVATOIRES OU D'ÉTUDES PONCTUELLES, ALTERRE SE MOBILISE TOUJOURS EN PARTENARIAT AVEC LES ACTEURS RÉGIONAUX COMPÉTENTS ET TRAVAILLE À IMPRIMER LA TRANSVERSALITÉ ENTRE THÉMATIQUES POUR INSUFFER UNE DÉMARCHÉ PLUS GLOBALE ET COORDONNÉE.

L'OBSERVATOIRE DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

EN 2023, L'OBSERVATOIRE DES DÉCHETS ET DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (ODEC BFC) A PORTÉ, POUR LA PREMIÈRE FOIS, L'ENQUÊTE SUR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS (DMA) AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS. DANS LE CADRE DU PROJET RÉGIONAL POUR LA GESTION ET LA VALORISATION DES DONNÉES, CETTE ENQUÊTE A ÉTÉ LANCÉE « EN LIGNE » VIA LA PLATEFORME DATA BFC DE L'AGENCE RÉGIONALE DU NUMÉRIQUE ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (ARNIA).

FIN 2023, L'ODEC A ORGANISÉ UNE RÉUNION AVEC LES COLLECTIVITÉS, DANS L'OBJECTIF DE RECUEILLIR DES RETOURS D'EXPÉRIENCES SUR CE NOUVEL OUTIL D'ENQUÊTE. SUR LA BASE DE CES RETOURS ET CONJOINTEMENT AVEC L'ARNIA, DES MODIFICATIONS ONT ÉTÉ APPORTÉES À L'OUTIL D'ENQUÊTE POUR AMÉLIORER L'EXPÉRIENCE UTILISATEUR.

QUANT À LA VISIBILITÉ DE L'OBSERVATOIRE, IL BÉNÉFICIE D'ORES ET DÉJÀ D'UN LOGO ET D'UNE CHARTE GRAPHIQUE, AINSI QUE D'UN SITE INTERNET (WWW.ODEC-BFC.FR), CE QUI A PERMIS AUX COLLECTIVITÉS AYANT PARTICIPÉ À L'ENQUÊTE D'IDENTIFIER L'OBSERVATOIRE.

EN 2024, L'OBJECTIF EST DE LE RENDRE ENCORE PLUS VISIBLE ET DE CONSOLIDER SA PRÉSENCE AU NIVEAU RÉGIONAL.

LE PROJET DATA BFC ET L'ENQUÊTE DMA 2023

Dans le cadre du projet régional Data BFC, l'ODEC bénéficie désormais d'un site Internet. Plus qu'un outil d'enquête, c'est une vitrine des travaux de l'Observatoire (via l'accès aux publications, tableaux de bords et analyses), mais aussi, à terme, un outil au service des collectivités et utilisateurs. À travers la création de « connaissances », à mesure que le site sera alimenté en données, l'outil de data-visualisation permettra aux utilisateurs de générer leurs propres cartes, graphiques et, potentiellement, d'alimenter leur propre tableau de bord.

En 2023, le lancement de l'enquête sur les DMA s'est fait via le site Internet, à l'aide de LimeSurvey (logiciel libre connecté à la plateforme Data BFC). Avec le lancement de l'enquête sur les DMA en 2023, l'Observatoire a pu prendre en main la procédure de lancement et de suivi. L'année 2023 était une année

« non obligatoire » au niveau national pour l'enquête DMA, ce qui a permis à l'Observatoire de s'appropriier les outils (site de l'ODEC et LimeSurvey) et les procédures à partir d'une enquête « allégée » et, aux collectivités ayant participé, de se familiariser avec l'outil d'enquête. Il a été présenté pour la première fois aux collectivités en mai, suite à quoi l'enquête a été lancée en juin 2023. Les données de l'enquête via le site de l'ODEC sont ensuite saisies par l'Observatoire pour alimenter la base de données nationale SINOE (Système d'Information et d'Observation de l'Environnement, mis en place par l'ADEME).

L'année 2023 constitue donc la phase initiale d'expérimentation de cet outil, permettant de faire des ajustements techniques, d'identifier des pistes d'amélioration de l'outil et dans la procédure, ainsi que de mettre à jour le site Internet.

EN 2024

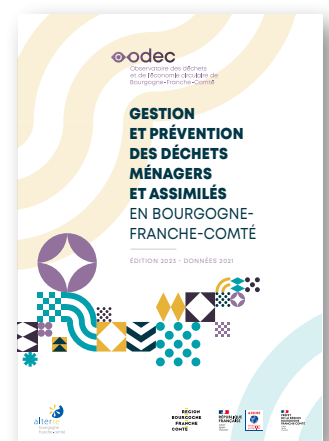
L'enquête sur les DMA est « obligatoire » pour tous les acteurs à compétence collecte de DMA. L'ODEC s'est fixé comme objectif, pour l'enquête DMA 2024, un taux de retour à 100 % ! Pour cela, l'Observatoire a mis sur des améliorations de la méthode d'enquête apportées conjointement avec l'ARNIA. L'enquête a été lancée le 5 avril 2024, via une nouvelle version de LimeSurvey. Une montée en version du site, ainsi qu'une migration des données sont également prévues pour cette année.

Afin de mieux accompagner les contributeurs et de répondre aux pistes d'améliorations avancées par les collectivités, deux supports sont désormais disponibles pour l'enquête sur les DMA 2024 : une notice explicative et un guide de saisie. Il s'agit de deux documents de référence dans lesquels les collectivités pourront trouver des précisions techniques et de contenu pour faciliter la saisie de cette enquête.

PUBLICATION : GESTION ET PRÉVENTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

En 2023, l'ODEC a analysé et valorisé les données de l'enquête DMA 2022 (données 2021). Les résultats de ces analyses ont donné lieu à une publication. Ce document - d'une vingtaine de pages - porte sur la collecte, le traitement et la valorisation des flux DMA par le Service public de gestion des déchets (SPGD). Il fait également un focus sur les actions de prévention engagées par les collectivités en 2021 et présente le référentiel des coûts en Bourgogne-Franche-Comté (données 2019).

Les résultats sont analysés au regard des objectifs régionaux et nationaux de réduction des déchets ménagers et assimilés. La publication est téléchargeable sur les sites d'Alterre et de l'ODEC.



L'EXPERTISE DE DONNÉES SUR LES INSTALLATIONS DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES ET ASSIMILÉES

En 2022, l'ODEC présentait, pour la première fois, les chiffres clés 2020 des enquêtes effectuées par l'ADEME auprès des installations de traitement des ordures ménagères (ITOM) et des centres de tri des déchets d'activités économiques (DAE). En 2023, l'Observatoire a identifié des centres de tri/transit de DAE et des déchets du BTP, en partenariat avec Recovering - bureau d'études en économie circulaire des matériaux et des déchets - et la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Plusieurs sources de données ont été utilisées à cette fin : la base de données SINOE, l'enquête ITOM, le Registre français des émissions polluantes (IREP), Géorisques - le site de référence sur les risques majeurs naturels et technologiques -, les agréments sur les arrêtés préfectoraux, etc.

EN 2024

L'enquête ITOM 2023 (sur les données 2022) a été portée par le bureau d'études Trident Service et une restitution des résultats a eu lieu début 2024. Cette année, l'ODEC s'occupera de l'expertise et de la valorisation de ces données en vue d'une publication fin 2024 / début 2025.

Depuis 2022, dans le cadre du magazine C Le Mag de RCF, Alterre anime, une fois par mois, une série d'émissions, au cours desquelles l'équipe d'Alterre présente toutes les facettes de la transition écologique en Bourgogne-Franche-Comté.

LES DÉCHETS VERTS : UN TRÉSOR À VALORISER DANS NOS JARDINS

avec la participation du Syndicat intercommunal de ramassage et de traitement des ordures ménagères (SIRTOM) de la Vallée de la Grosne

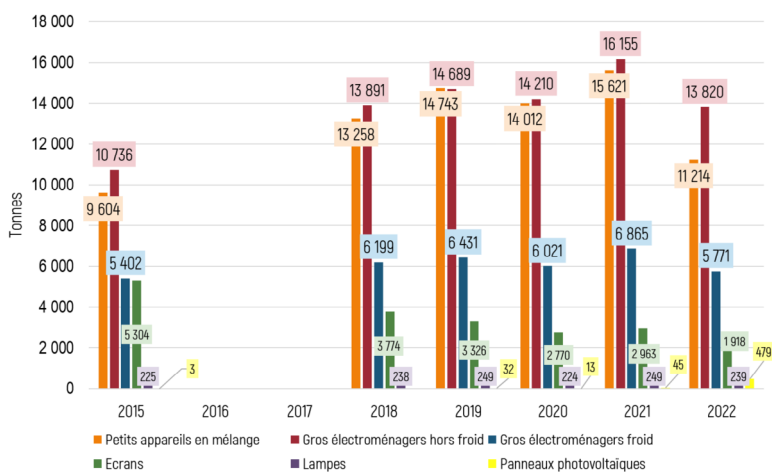
émission du 13 janvier 2023



à retrouver en podcast sur notre site

LE SUIVI DES FILIÈRES REP

Évolution des déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) ménagers par type de flux



Graphique issu du bilan régional des REP de 2023

Depuis 2019, Alterre réalise la mise à jour du suivi de l'ensemble des filières à responsabilité élargie des producteurs (REP) en région, en élargissant progressivement le périmètre, avec la collaboration de Rudologia et des différents éco-organismes. La collecte des données a été effectuée via la matrice définie par Rudologia, complétée par la sollicitation directe et les rapports annuels de certains éco-organismes, ou par les open-data mis à disposition. Un historique des données de la région entre 2015 et 2022 a été réalisé, permettant de mettre en avant les tendances, notamment les impacts post crise sanitaire sur la collecte et les quantités traitées des différentes filières, de faire le point sur les nouvelles filières REP et les nouveaux acteurs, mais aussi d'expliquer les variations atypiques.

EN 2024

En 2024, une fluctuation du cadre réglementaire est anticipée, compte tenu de l'arrêté du 12 décembre 2022 relatif aux exigences en matière de fourniture et de transmission de données des filières REP. L'Observatoire effectuera donc une veille sur l'évolution de ce cadre, ainsi que sur l'évolution des différentes filières, cahiers des charges et acteurs.

SUIVI DES INDICATEURS DU SRADET ET DU PRPGD

Compris comme un volet du Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADET), le Plan régional de prévention et de gestion des déchets (PRPGD) est un document qui coordonne, au niveau régional, les actions mises en œuvre par l'ensemble des acteurs dans la gestion et prévention des déchets.

L'ODEC suit les objectifs et indicateurs fixés par le PRPGD en matière de prévention, recyclage et valorisation, aux horizons 2025 et 2031, des déchets non dangereux non inertes (DNDNI).

EN 2024

En mars 2024, l'ODEC a présenté les indicateurs de suivi concernant les données 2021 sur les DNDNI dans la Commission consultative organisée par la Région.

Au vu des objectifs de planification à l'horizon 2025, l'Observatoire vise à dresser un bilan sur les indicateurs clés au niveau régional.

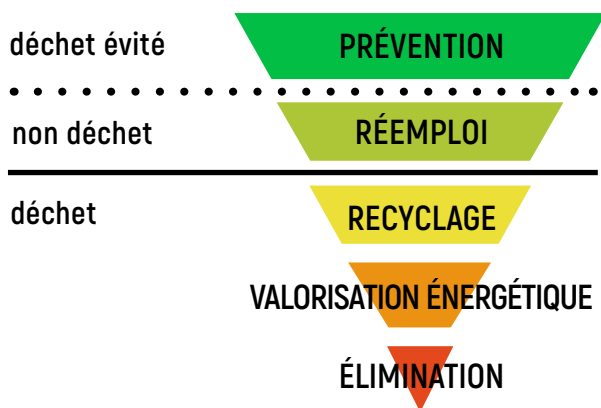
LES DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES : UN FLUX DIFFICILEMENT APPRÉHENDABLE

En l'absence de données exploitables pour l'année 2020 (les enquêtes INSEE sur la production de déchets dans l'industrie et le commerce de 2020 n'étant pas viables), l'ODEC s'est concentré sur l'analyse, la comparaison et l'extrapolation des données disponibles sur les déchets d'activités économiques (DAE) produits à l'échelle régionale datant de 2016.

En 2023, l'Observatoire a participé à différents groupes de travail nationaux, coordonnés dans le cadre du Réseau des agences régionales de l'énergie et de l'environnement (RARE), ainsi qu'aux échanges avec d'autres observatoires au sujet des DAE. L'ODEC a également réalisé une étude comparative des différentes méthodologies d'estimation des DAE.

Le flux des DAE demeure un gisement difficilement quantifiable. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'un flux incontournable dans l'observation régionale et nationale de la gestion des déchets.

LE RÉEMPLOI : PERSPECTIVES POUR 2024



Les actions dites de « prévention » sont au cœur de l'économie circulaire. La hiérarchie de traitement des déchets et l'article L. 541-1 II du Code de l'environnement préconisent une priorité pour la réduction des déchets, soit par la prévention à proprement parler (c'est-à-dire éviter les déchets) ou, ensuite, par le réemploi (c'est-à-dire, un objet qui ne se transforme pas en déchet).

Quantifier les actions entreprises dans ces niveaux prioritaires de la hiérarchie des déchets est une tâche complexe, dont la mesure de référence (le tonnage) s'avère insuffisante pour rendre compte de ces actions. Le réemploi implique également d'autres acteurs, au-delà des collectivités à compétence collective, notamment des structures de l'économie sociale et solidaire (ESS), élargissant le périmètre d'observation.

En 2024, l'ODEC vise à approfondir la connaissance sur le réemploi en tant que pierre angulaire de l'économie circulaire en Bourgogne-Franche-Comté. À partir d'un regard qualitatif sur les sujets, l'Observatoire se fixe pour objectif d'estimer les défis, leviers et meilleures pratiques du réemploi dans la région.

En octobre 2023, Alterre a participé à la rencontre professionnelle organisée par le Pôle économie solidaire 21 dans les locaux d'ENVIE, entreprise d'insertion et acteur du reconditionnement et de la vente d'appareils électroménagers d'occasions. Temps d'échange et réflexion collective pour développer l'économie du réemploi en Côte-d'Or.



Dans les ateliers de l'entreprise ENVIE à Longvic (Côte-d'Or)
© G. Westrelin - Alterre

ET AUSSI...

Dans le but de faire connaître l'Observatoire, se rapprocher des acteurs du déchet (territoires et partenaires) et appréhender au mieux l'écosystème régional, l'équipe de l'ODEC s'est rendue à plusieurs rendez-vous :

- Journée filière REP, organisée par l'Association des collectivités pour la maîtrise des déchets et de l'environnement (ASCOMADE), le 30 mars 2023, à Besançon (Doubs).
- Réunion sur le tri des emballages hors foyer, organisée à Beaune (Côte-d'Or) le 21 septembre 2023 par l'ASCOMADE.
- Journée régionale des territoires en transition, organisée par l'ADEME Bourgogne-Franche-Comté à Genlis (Côte-d'Or), le 23 novembre 2023.

L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL ET TERRITORIAL ÉNERGIE CLIMAT AIR

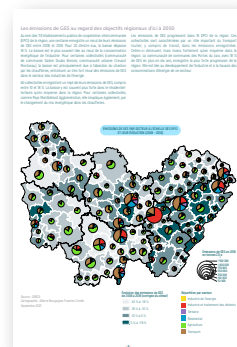
PILOTÉ PAR LA RÉGION, L'ADEME ET LA DREAL, COORDONNÉ PAR ALTERRE EN PARTENARIAT AVEC ATMO BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ ET APPUYÉ PAR LE LABORATOIRE THÉMA DE L'UNIVERSITÉ DE FRANCHE-COMTÉ, L'OBSERVATOIRE EST AU SERVICE DES TERRITOIRES POUR LEUR APPORTER DES ÉLÉMENTS DE CONNAISSANCE, UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ENJEUX ET UN LIEU D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES. L'ANNÉE 2023 A ÉTÉ RICHE DE PRODUCTIONS VARIÉES S'ADRESSANT À DES PUBLICS AUSSI BIEN AVERTIS QUE NON-EXPERTS : BILAN D'ANALYSE DÉTAILLÉ DE LA SITUATION RÉGIONALE, CHIFFRES CLÉS EN QUATRE PAGES, VIDÉOS GRAND PUBLIC, RENCONTRES AVEC L'INTERVENTION D'EXPERTS ET LE TÉMOIGNAGE DE TERRITOIRES. UN NOUVEAU CHANTIER A ÉTÉ LANCÉ SUR LA SÉQUESTRATION DU CARBONE PAR LES ÉCOSYSTÈMES AVEC LA CONSTRUCTION D'UN OUTIL DE CAPITALISATION DES CONNAISSANCES. LA POURSUITE DES TRAVAUX SUR LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES A FAIT NAÎTRE UNE MUTUALISATION DES EXPÉRIENCES ET UNE DYNAMIQUE D'ACTEURS.

LE BILAN ÉNERGIE CLIMAT AIR DE LA BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ : CONNAÎTRE LA SITUATION ET ANALYSER LES ENJEUX



Présentant les dernières données de référence, cette publication dresse la situation de la Bourgogne-Franche-Comté au regard des objectifs de neutralité carbone, de sobriété énergétique, de développement des énergies renouvelables et de qualité de l'air.

Elle détaille les résultats régionaux et territoriaux 2020-2021 sur les émissions de gaz à effet de serre, la séquestration du carbone par les écosystèmes, les consommations d'énergie dans les différents secteurs d'activité, les productions d'énergies renouvelables par filière, les émissions de polluants atmosphériques. Elle retrace les évolutions observées depuis 2008 et montre le chemin à parcourir, notamment par des éclairages d'experts.



Extraits du bilan énergie climat air de la Bourgogne-Franche-Comté : une publication qui se veut, à la fois, complète et visuelle.

LES VIDÉOS « 3 MINUTES POUR COMPRENDRE » : DIFFUSER POUR MOBILISER AUTOUR DES ENJEUX CLIMAT-AIR-ÉNERGIE

Avec sa collection « 3 minutes pour comprendre », l'ORECA propose de visionner quatre vidéos sur les enjeux de la transition énergétique, du climat, de la qualité de l'air ambiant et de l'air intérieur.

Mises à jour avec les dernières données disponibles, ces vidéos d'un format très court présentent, à chaque fois, les données essentielles et les enjeux en Bourgogne-Franche-Comté, les objectifs à atteindre, ainsi que les leviers d'action pour y parvenir. Mis en animation, sur une musique rythmée, les principaux chiffres et objectifs régionaux prennent sens pour un large public. Ces vidéos peuvent facilement être utilisées sur les réseaux sociaux, dans des événements ou réunions de mobilisation.

Le pack de quatre vidéos « 3 minutes pour comprendre » est disponible en téléchargement sur demande et consultable sur www.oreca-bfc.org.

LA RENCONTRE ANNUELLE DE L'ORECA : DÉCRYPTER LES TENDANCES POST-COVID

La pandémie de Covid-19 a eu de nombreuses répercussions économiques et sociales. Elle a modifié les façons de consommer, de se déplacer, d'habiter et de travailler, notamment avec le recours massif au télétravail. Les choix de localisation résidentielle et les caractéristiques des logements recherchés ont, en cascade, eu des conséquences sur les dynamiques urbaines et territoriales.

Logement, mobilité, usages numériques - trois sujets au cœur des transformations post-Covid - que l'ORECA a cherché

à décrypter lors de sa rencontre annuelle à Besançon, le 4 juillet dernier. Réunissant 60 participants, cette journée a permis d'apporter des éclairages d'experts et des retours d'expériences de territoires pour accompagner les données mises à disposition par l'Observatoire.

L'après-midi, les utilisateurs ont pu échanger en petits groupes sur les données et outils de la plateforme OPTTEER de l'Observatoire, utiles pour le diagnostic, l'analyse des dynamiques et le suivi des objectifs dans les territoires.

L'ensemble des replays, supports et ressources présentées sont consultables sur le site de l'ORECA.



© J.-P. Harand - Alterra

Analyse et éclairages MOBILITÉ

Les tendances d'évolution de la mobilité post-Covid

avec Christophe Hurez, directeur de projet - stratégie et analyse de la mobilité au Cerema Centre Est

Quels leviers pour améliorer la mobilité en territoire rural ?

avec Vanessa Brouillet, responsable du pôle Attractivité et développement à la Communauté de communes des Portes du Haut-Doubs

Enjeux et perspectives pour la mobilité post-covid à l'échelle du Grand Besançon Métropole

avec François Runge, chargé d'études principal mobilité à l'Agence d'urbanisme Besançon centre Franche-Comté (AUDAB)

La dynamique de rénovation énergétique des logements en Bourgogne-Franche-Comté

avec Patrice Perron, chef du département Statistiques à la DREAL Bourgogne-Franche-Comté

Le Pays Beaunois s'adapte au fil des dispositifs !

avec Julie Krumm, responsable du pôle Rénovation conseil au Pays Beaunois

Analyse et éclairages LOGEMENTS

Analyse USAGE DU NUMÉRIQUE

L'accélération des usages numériques et leur impact environnemental ; présentation du label Numérique responsable*

avec Joséphine Le Moigne, chargée du développement à l'Agence LUCIE

*outil développé par l'Institut du numérique responsable (INR) et animé par l'Agence LUCIE

QUELQUES CHIFFRES...

L'ORECA en 2023, c'est aussi...

1 200
destinataires

10
lettres
d'information

> 13 000
vues sur le site Internet

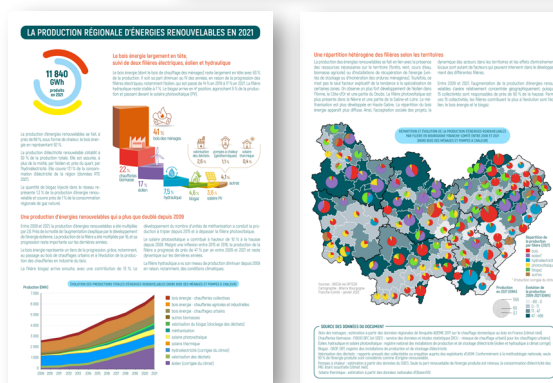
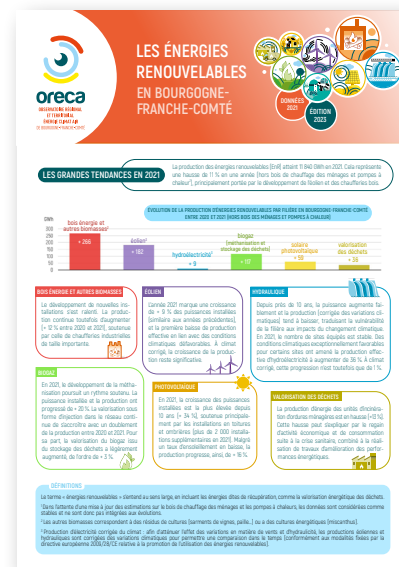
+ 31 %
de progression
par rapport
à 2022

ÉNERGIES RENOUVELABLES : INFORMER ET INSPIRER POUR FAVORISER LEUR APPROPRIATION

Le 28 mars, l'ORECA a organisé sa web-rencontre sur les énergies renouvelables (EnR). Ce rendez-vous annuel a permis d'informer près de 80 participants sur l'état de développement des différentes filières dans la région.

Dans un second temps, des collectivités et structures accompagnatrices ont pu témoigner de leurs expériences pour favoriser l'appropriation des énergies renouvelables sur leur territoire. En effet, le projet de loi relatif à l'accélération de la production des énergies renouvelables affirme la nécessité de concilier l'amélioration de l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables. Plus que la seule acceptation des projets d'EnR, la question se pose de favoriser leur appropriation par l'ensemble des acteurs dans les territoires. La parole a ainsi été donnée à la coopérative Jurasic pour ses actions de sensibilisation à la transition énergétique en amont de projets éoliens dans le Jura, ainsi qu'à la Communauté de communes Sud Côte chalonaise et la commune de Le Puley (Saône-et-Loire) pour leur rôle de facilitateur dans l'implantation de parcs photovoltaïques. L'ADEME et la Région ont également présenté leurs dispositifs d'accompagnement. L'ensemble des interventions est disponible en replay sur le site de l'ORECA.

Une synthèse en quatre pages est parue début mai pour présenter l'essentiel de l'état des lieux régional des énergies renouvelables : principaux résultats par filière, évolution depuis 2009, situation au regard des objectifs nationaux et régionaux. En bonus : une cartographie de la répartition territoriale des productions. Ce document est téléchargeable sur le site de l'ORECA.



émission du 14 avril 2023

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : RELOCALISER LA PRODUCTION D'ÉNERGIE

avec la participation de Centrales Villageoises Soleil Sud Bourgogne

à retrouver en podcast sur notre site

L'état des lieux des énergies renouvelables en Bourgogne-Franche-Comté : tout savoir en quatre pages graphiques !

SÉQUESTRATION DU CARBONE PAR LES ÉCOSYSTÈMES : RENDRE ACCESSIBLE LES CONNAISSANCES

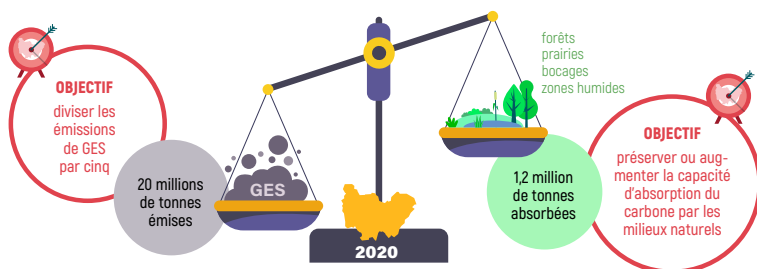
Les dernières études montrent que le bilan net des absorptions de CO₂ par les sols et les forêts s'est nettement amoindri sur le territoire régional depuis 2015. Le stock de carbone en place est toujours là, mais il ne « grossit » plus autant qu'auparavant, lié principalement aux impacts du changement climatique sur la forêt.

La séquestration du carbone par les différents écosystèmes est un élément majeur pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.

Il est ainsi important de rendre accessibles les connaissances sur ce sujet, qui fait l'objet de nombreux travaux de recherche.

C'est pourquoi l'ORECA a démarré des travaux pour structurer un espace de capitalisation des connaissances, notamment celles permettant

de mieux cerner les enjeux propres à la Bourgogne-Franche-Comté. Un appel à intérêt a été lancé auprès des utilisateurs de l'Observatoire. Plusieurs collectivités et structures se sont manifestées pour participer au projet et ont fait part de leurs besoins.



EN 2024

Ces travaux se poursuivent avec la mise en place d'un groupe d'experts dans différents domaines de compétences : forêts, zones humides, sols agricoles, espaces artificialisés, bocage et agroforesterie, label bas carbone... L'objectif est de concevoir un outil interactif pour porter à connaissance du plus grand nombre les enjeux et leviers sur cette question.

PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE DES MÉNAGES : CROISER LES ENJEUX ET LES ACTEURS

La précarité énergétique, qu'elle soit liée au logement ou aux déplacements, se situe au croisement d'enjeux environnementaux, sanitaires et socio-économiques. La lutte contre ce phénomène sollicite, ainsi, de nombreuses politiques sectorielles : action sociale, santé, logement, transition énergétique, transports, aménagement du territoire et urbanisme.



La mise en place de réponses va donc demander de créer du lien entre des services et des structures d'horizons très divers : collectivités territoriales, services de l'État, organismes sociaux publics et privés, associations, fournisseurs d'énergie, financeurs privés, entreprises. Or, les différents acteurs territoriaux qui interviennent se connaissent souvent trop peu, ce qui nuit à une bonne coordination et une pérennisation des actions, ainsi qu'à un maillage suffisant sur le territoire.

C'est en partant de ce constat que l'ORECA a organisé, le 9 novembre dernier, une journée d'interconnaissance entre acteurs luttant contre la précarité énergétique. Ce fut l'occasion pour l'Observatoire de présenter les indicateurs de précarité énergétique qu'il suit régulièrement, ainsi que sa dernière étude sur les profils de ménages exposés.

Avec près de 50 participants, cette journée a également permis d'initier de nouveaux liens et de mutualiser les expériences, autour de trois ateliers.



Précarité énergétique dans le logement en milieu rural

Comment innover en milieu rural pour lutter contre les « passoires énergétiques » ?

Retour d'expérience du Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre (SIEEEN)

Avec Anne Savignon, responsable du service Climat et transition énergétique
Animé par Delphine Miroy de Bourgogne Énergies Renouvelables

Précarité énergétique dans le logement en milieu urbain

Des éco-gestes à la rénovation énergétique sur le territoire du Grand Besançon Métropole

Retour d'expérience du Grand Besançon Métropole

Avec Agnès Serres, cheffe de service

Animé par Sébastien Pénidon de Bourgogne Énergies Renouvelables



Précarité énergétique pour les déplacements quotidiens

La mobilité pour tous et autrement en Clunisois

Retour d'expérience de la Communauté de communes du Clunisois

Avec Juliette Grolée, chargée de mission mobilité

Animé par Agnès Messaadi-Paris de Mob'In Bourgogne-Franche-Comté



EN 2024

Un groupe de travail pour avancer ensemble sur la précarité énergétique dans le logement

L'Observatoire poursuit son action de rapprochement des acteurs en organisant un groupe de travail sur la précarité énergétique dans le logement. L'idée est d'offrir un espace pour avancer ensemble sur une problématique commune, en facilitant les échanges, mais aussi en faisant appel à des retours d'expériences inspirants, à des experts ou à des facilitateurs selon les freins à lever.

Alterre s'engage pour la mobilité durable et inclusive

Fin 2023, Alterre a été retenue, aux côtés de Mob'In Bourgogne-Franche-Comté, comme copilote régional du programme Tims en faveur de la mobilité durable et inclusive. Financé par les certificats d'économies d'énergie, ce programme vise à déployer des solutions de mobilité accessibles à tous et qui soient sobres et efficaces en énergie : modes actifs (vélo, marche), solutions partagées (covoiturage, autopartage, transport à la demande...), mobilité inversée ou évitée par des services amenés au plus près des usagers. Il porte une attention particulière aux publics qui rencontrent des difficultés pour accéder à leurs besoins essentiels (se nourrir, se soigner, se former, travailler, se cultiver, avoir une vie sociale).

Alterre et Mob'In accompagneront, jusqu'en 2026, les six projets lauréats en région qui regroupent 35 actions et 15 partenaires dans six départements. Leurs missions : accompagner les porteurs de projets d'un point de vue technique, administratif et financier, et animer un écosystème régional de partenaires autour des enjeux de la mobilité durable et inclusive.

Le 2 avril 2024, Jean-Patrick Masson, président d'Alterre, et Patricia Flavien, présidente de Mob'In Bourgogne-Franche-Comté, ont signé la convention de partenariat entre les deux structures pour copiloter le programme Tims en région.

Pour en savoir plus, consultez la page dédiée au programme Tims sur le site Internet d'Alterre.





APPUI AUX TERRITOIRES & ANIMATION DE RÉSEAUX

LA MISE EN OEUVRE DES TRANSITIONS VERS UN DÉVELOPPEMENT PLUS SOUTENABLE ET DÉSIRABLE SE FAIT DEPUIS LE TERRAIN, DANS ET PAR LES TERRITOIRES. ELLES SONT SOUVENT INITIÉES OU SOUTENUES PAR LES COLLECTIVITÉS LOCALES ET LEURS GROUPEMENTS, AVEC UN ENJEU FORT DE MOBILISATION DES DIFFÉRENTS ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES ET ASSOCIATIFS DE CES BASSINS DE VIE. MAIS LA MISE EN PLACE DES SOLUTIONS PROPRES ET ADÉQUATES AUX ENJEUX LOCAUX N'EST PAS TOUJOURS AISÉE. POUR FACILITER ET ACCÉLÉRER LE PASSAGE À L'ACTION, ALTERRE EST PRÉSENTE POUR APPORTER, AUX ACTEURS DES TERRITOIRES EN TRANSITION, DES LIEUX D'ÉCHANGES, DE PARTAGES, D'ORIENTATIONS, DES RESSOURCES, DES EXPÉRIMENTATIONS ET DE LA MÉTHODE.



LE RÉSEAU BOCAG'HAIES

LE RÉSEAU BOCAG'HAIES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, ANIMÉ PAR ALTERRE DEPUIS 15 ANS, EST UNE PLATEFORME RÉGIONALE D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES ET DE MUTUALISATION DES CONNAISSANCES SUR L'ARBRE ET LA HAIE CHAMPÊTRE, ET SUR LES RÉSEAUX AGROFORESTIERS. IL A POUR OBJECTIFS DE CONTRIBUER À MAINTENIR, RESTAURER ET VALORISER LE MAILLAGE BOCAGER, D'APPUYER LES POLITIQUES PUBLIQUES (ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, RÉGION, DÉPARTEMENTS) EN FAVEUR DES HAIES ET DE LA TRAME BOCAGÈRE ET AGROFORESTIÈRE.



Plantation de haies (du Plan de relance) à Annoire (Jura) © P. Lair - Alterre

AMÉLIORER LES CONNAISSANCES

Alterre anime, avec France Nature Environnement (FNE) Bourgogne-Franche-Comté, une étude régionale sur la régénération naturelle assistée (RNA). Il s'agit de mobiliser une dizaine de

structures de la région pour assurer un suivi annuel de sites en RNA, afin de construire un référentiel des résultats de cette technique dans différents contextes.

Par ailleurs, Alterre a commandité et accompagné une étude auprès d'étudiants de l'Institut Agro Dijon sur la réglementation de la gestion durable des haies et de sa perception par les agriculteurs.

PARTAGER ET FACILITER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE DES ACTEURS

En 2023, deux journées d'échanges ont été réalisées autour du programme Plantons des haies :

- L'une a permis de discuter du bilan des plantations engagées grâce au dispositif. Un temps convivial a été proposé en fin de journée (27 février, à Pierre-de-Bresse en Saône-et-Loire).

- L'autre a abordé les services rendus par la haie avec la visite d'une exploitation utilisant les plaquettes issues de ses haies dans une chaufferie privée, les enjeux liés à la génétique de plantations (tels que Végétal local et des recherches sur le Peuplier noir) et le rôle des haies sur l'eau (21 septembre, à Montigny-en-Morvan dans la Nièvre).

PROMOUVOIR LA HAIE ET L'ARBRE HORS FORÊT

Cinq vidéos de valorisation de projet plantés dans le cadre de Plantons des haies ont été réalisées pour mettre en avant les motivations des planteurs et le rôle de la structure d'appui dans le projet. Elles sont consultables sur le site et la chaîne Youtube d'Alterre. Un reportage photo est également à la disposition des membres du réseau.

Par ailleurs, Alterre participe au Comité de rédaction d'un ouvrage porté par l'Office français de la biodiversité (OFB) à destination de l'enseignement agricole. Il vise à expliquer les interactions entre biodiversité et produits phytosanitaires en agriculture et la possibilité de leur réduction à travers des exemples concrets.



Lors de la journée à Burelles-Templiers (Côte-d'Or) © P. Lair - Alterre

APPUYER LES POLITIQUES PUBLIQUES ET L'ARTICULATION DES ACTEURS

En vue d'actualiser le guide des financements à la plantation et à la gestion, une réunion d'interconnaissance des dispositifs avec différents acteurs financiers a été organisée pour partager l'état des lieux de l'existant.

Dans le cadre de la fin de l'animation du volet Plantons des haies du Plan de relance, Alterre a produit une synthèse des indicateurs de l'ensemble des dossiers engagés : linéaires, type d'essences, coût des projets, localisation, motivations des planteurs...

Avec la nouvelle Politique agricole commune (PAC) 2023-2027, une réunion d'échanges sur l'accès au Bonus haies avec les acteurs intéressés a été suivie en juillet d'une journée de

découverte du Label Haie, organisée avec la Fédération départementale des chasseurs du Doubs (FDC25). Les participants souhaitaient connaître la procédure pour réaliser des visites conseils sur le Label Haie.

Alterre a participé au groupe de préfiguration de l'Afac régionale. Cette nouvelle association vise à promouvoir, accompagner et mettre en œuvre des politiques globales de développement de l'arbre hors forêt au sein de la région Bourgogne-Franche-Comté dans une triple approche agricole, environnementale, et de développement rural.

EN 2024

De nombreux dossiers sont au programme :

- Candidature à la coordination régionale du PACTE en faveur des haies
- Mise à jour du guide des financements
- Phase de développement du projet VITAF (VITiculture AgroForesterie)
- Valorisation de la préservation dans les collectivités par les entrées paysage, urbanisme et biodiversité

émission du 3 mars 2023

L'IMPORTANCE DES HAIES EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

avec la participation du Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) de Côte-d'Or

à retrouver en podcast sur notre site

ET AUSSI... UN REPÈRES !

Le 88^e numéro de Repères a porté sur les haies. Le dernier numéro de Repères sur ce sujet datait de 2005, il était nécessaire de réactualiser l'état des lieux et les initiatives. Les actualités sur cette thématique étant nombreuses, la nécessité de publier des repères pour les acteurs s'imposait : fin du Plan de relance, émergence du Pacte en faveur de la haie, résultats de l'étude Resp'haies, naissance de l'Afac Bourgogne-Franche-Comté... (plus de détails en page 23).

ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UNE PRIORITÉ PARTAGÉE DES PARTENAIRES RÉGIONAUX ENGAGÉS DANS LES TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES.

FORTE DE SON EXPERTISE À LA CROISÉE DE DIFFÉRENTES THÉMATIQUES (EAU, AIR, CLIMAT...), ALTERRE EST IDÉALEMENT PLACÉE POUR MENER DES ÉTUDES, PARTAGER LES CONNAISSANCES AVEC LES ACTEURS RÉGIONAUX ET APPUYER L'ANIMATION DES TERRITOIRES SUR CE SUJET. AINSI, ALTERRE INTERVIENT À DIFFÉRENTES ÉCHELLES POUR SENSIBILISER AUX IMPACTS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE, VALORISER LES BONNES PRATIQUES D'ADAPTATION ET FACILITER LE PASSAGE À L'ACTION :

- AU NIVEAU NATIONAL, VIA L'ANIMATION D'UN GROUPE DE TRAVAIL THÉMATIQUE SUR L'ADAPTATION AU SEIN DU RARE,
- AU NIVEAU RÉGIONAL, VIA LA CO-ANIMATION DU GROUPE RÉGIONAL ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (GRACC),
- AU NIVEAU INFRA-RÉGIONAL, VIA L'APPUI À CERTAINES COLLECTIVITÉS, Y COMPRIS DES DÉPARTEMENTS, POUR SENSIBILISER ET ACCOMPAGNER LES ACTEURS DANS LEUR DÉMARCHÉ D'ADAPTATION.

ANIMATION DU GROUPE RÉGIONAL ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (GRACC)

Lancé officiellement en juillet 2022, le GRACC a pour objectifs de sensibiliser et accompagner les territoires pour trouver des solutions concrètes de lutte contre les effets du changement climatique. Aux côtés de l'ADEME, de la Région et de l'OFB,

Alterre porte des actions visant à illustrer les enjeux du changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté et à valoriser les solutions d'adaptation mises en œuvre dans la région.

MISE EN RÉSEAU ET ANIMATION

Deux webinaires « À l'action » ont été organisés en 2023, afin de décloisonner les approches et mettre en avant des solutions d'adaptation portées par des acteurs en région.

- Le premier abordait l'adaptation du tourisme, avec la mise en lumière des réflexions et des actions menées par Voies navigables de France (VNF) et par les Parcs naturels régionaux du Haut-Jura et du Morvan (juin 2023).
- Le second a porté sur l'adaptation des entreprises, avec les interventions de l'ADEME, de l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse et de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), et le retour d'expérience de l'entreprise GemDoubs (janvier 2024).

Afin d'aller plus loin dans la sensibilisation des acteurs aux enjeux du changement climatique et aux leviers de l'adaptation dans les territoires, Alterre propose des animations à l'aide de l'outil ClimaSTORY. Ce dernier a été présenté aux territoires et acteurs de Bourgogne-Franche-Comté lors de la journée régionale des territoires en transition, qui s'est tenue à Genlis en novembre.



En pleine partie de ClimaSTORY !
© C. Buyck - Alterre

EN 2024

De nouveaux webinaires thématiques seront proposés et l'outil ClimaSTORY sera déployé auprès d'une dizaine de territoires de la région !

ET AUSSI...

Alterre a formé les Centres permanents d'initiatives pour l'environnement (CPIE) de la région aux enjeux du changement climatique et aux méthodes de sensibilisation et de mobilisation des élus ; chiffres-clés régionaux, ClimaSTORY, techniques d'animation... L'objectif était d'outiller les CPIE, afin de perfectionner leur accompagnement des territoires ruraux sur l'adaptation.

PARTAGE DE CONNAISSANCES

Paru en septembre 2023, le magazine Repères « Impacts climatiques : les clés pour s'adapter » explore les actions d'adaptation portées par les territoires et acteurs de la région, en analysant les leviers mobilisés (connaissance du changement climatique et de ses impacts locaux, mobilisation des acteurs et financement de l'adaptation).

Cette publication, ainsi que les replays des webinaires et les autres ressources produites sur le sujet, sont mises à disposition

sur le site d'Alterre. En effet, en tant que centre des ressources, Alterre a pour rôle de mettre à disposition ces connaissances et de diffuser une information fiable sur les effets du changement climatique en région. Dans la même optique, une lettre d'information du GRACC est diffusée semestriellement, pour communiquer sur les actualités, ressources et temps forts organisés en région sur l'adaptation. Contactez-nous pour vous abonner !

RETOURS D'EXPÉRIENCES

Afin de porter à connaissance les bonnes pratiques en matière d'adaptation, Alterre a réalisé un portfolio de fiches retours d'expériences. Synthétiques (format 4 pages), elles traitent de sujets variés, tels que les stratégies territoriales, le tourisme, la forêt ou encore les milieux naturels.

EN 2024

D'autres fiches retours d'expériences seront produites pour alimenter le portfolio !



Une visite de terrain et une vidéo ont également été réalisées, afin de valoriser l'expérience de la Ville d'Audincourt (Doubs) sur le rafraîchissement urbain, en collaboration avec Pays de Montbéliard agglomération

Lors de la visite de terrain à Audincourt © (de gauche à droite) F. Generet - Ville d'Audincourt et F. Lapiche-Jaouen - Alterre

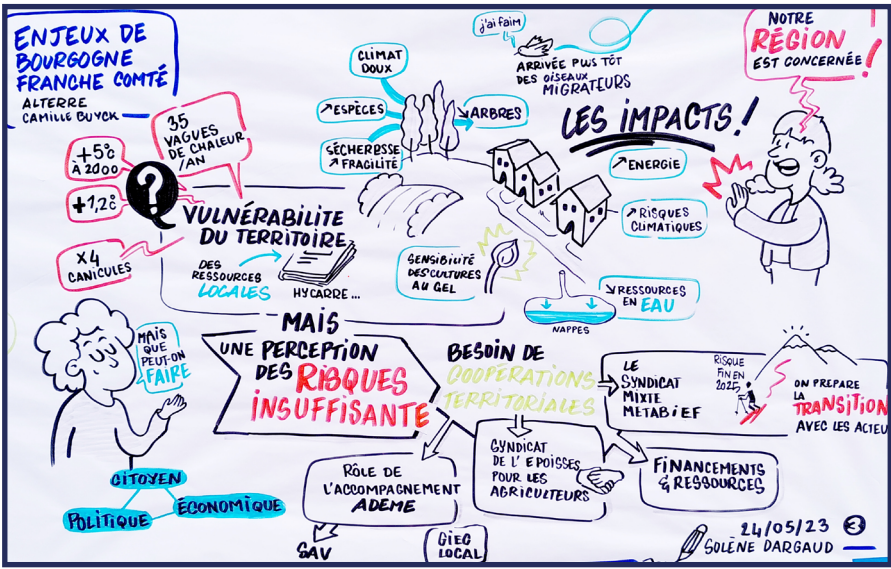


L'exemple de la fiche retour d'expérience du Parc naturel régional du Haut-Jura qui a renouvelé sa stratégie climat.

DYNAMIQUE RÉGIONALE SUR L'ADAPTATION

La montée en puissance du sujet de l'adaptation se traduit par l'émergence de nouvelles dynamiques en région (complémentaires au GRACC), comme la Convention des entreprises pour le climat (CEC) et la Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité (portée par la Région). Alterre a contribué à ces démarches en apportant son expertise sur différents sujets.

Ainsi, l'agence est intervenue lors du parcours de la Convention des entreprises pour le climat Bourgogne-Franche-Comté, pour exposer les enjeux régionaux du changement climatique aux cinquante entreprises engagées dans la démarche.



Extrait du reportage graphique réalisé par S. Darbaud lors de la Convention des entreprises pour le climat

ET AUSSI...

Dans le cadre de sa mission d'observation du changement climatique, Alterre anime un groupe de travail national sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du RARE. Des travaux entre pairs ont été amorcés à ce titre, afin de mutualiser les méthodes d'observation du changement climatique et le calcul d'indicateurs régionaux.

Alterre a appuyé le Département de la Nièvre dans la mise en œuvre de sa stratégie d'adaptation, notamment en fournissant des indicateurs d'impacts pour nourrir l'Observatoire départemental du changement climatique.

APPUI AUX ACTEURS LOCAUX POUR L'ÉMERGENCE ET LE SUIVI DES PROJETS DE TERRITOIRE

Depuis janvier 2023, à la suite du recensement des différentes dynamiques territoriales favorables à la qualité de l'eau en région Bourgogne-Franche-Comté réalisé en 2022, un travail de recensement des territoires plus fins est en cours pour identifier ceux qui potentiellement sont intéressés pour développer un projet intégré « eau ».

Une petite dizaine de territoires sur la région ont fait l'objet d'une prise de contact personnalisée et, en fonction des disponibilités,

d'une visite de terrain. Quelques pistes émergent pour enclencher des dynamiques locales, mais cela reste à consolider en 2024.

LE RÉSEAU CAPTER

LE RÉSEAU « CAPTAGES ET APPROCHES TERRITORIALES » (CAPTER) A ÉTÉ CRÉÉ EN 2012. IL EST INTÉGRÉ AU 4^e PLAN RÉGIONAL SANTÉ ENVIRONNEMENT (PRSE) DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ.

CAPTER S'ARTICULE AUTOUR DE DEUX AXES STRUCTURANTS :

- ENCOURAGER ET DÉVELOPPER LA MOBILISATION DE TOUS LES ACTEURS DE L'EAU (COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, ÉLUS, ASSOCIATIONS, ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, AGRICULTEURS, TECHNICIENS DE L'EAU, ANIMATEURS DE BASSIN DE CAPTAGE, CHERCHEURS, USAGERS...) POUR ENGAGER DES DÉMARCHES DE PROTECTION DES CAPTAGES ET DE PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE.
- OFFRIR AUX ACTEURS UN ESPACE MULTIPARTENARIAL AUTOUR D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES, DE SOLUTIONS TECHNIQUES, DE PRODUCTIONS DE CONNAISSANCES... DESTINÉS À RENFORCER LEUR CAPACITÉS D'ACTIONS.

EN RÉSUMÉ, LE RÉSEAU CAPTER POURSUIT TROIS OBJECTIFS :

- METTRE EN LIEN LES PORTEURS DE PROJETS AVEC LES PARTENAIRES COMPÉTENTS (SERVICES DE L'ÉTAT, COLLECTIVITÉS, ÉLUS, AGRICULTEURS, INDUSTRIELS, ASSOCIATIONS, ETC.) POUR FAVORISER LES ÉCHANGES ET LES SYNERGIES.
- SENSIBILISER LES ACTEURS À LA PROTECTION DES CAPTAGES VIA UNE APPROCHE TERRITORIALE.
- FACILITER L'ACCÈS AUX INFORMATIONS ET VALORISER LES RETOURS D'EXPÉRIENCES.



Lors de la journée CapTer © J.-P. Harand - Alterre

VALORISATION DES PROJETS DE TERRITOIRE INTÉGRÉS VIA LES CANAUX DE COMMUNICATION ET D'ÉCHANGES EXISTANTS

Le réseau CapTer a valorisé, de différentes manières, plusieurs projets de territoire, mais également différents outils élaborés par les acteurs locaux, comme nationaux, qui permettent de lancer des dynamiques territoriales favorables à la reconquête de la qualité de l'eau.

Ainsi, la journée régionale du réseau, qui s'est tenue le 14 décembre 2023 à Dijon, a été l'occasion de proposer un panorama sur l'état de la ressource en Bourgogne-Franche-Comté et plusieurs projets de territoires, dont ceux menés par l'établissement public d'aménagement et de gestion de l'eau (EPAGE) Haut-Doubs Haute-Loue et le projet « Eau et agriculture durable du Châtillonnais » (EADC). Le dispositif Eau d'Ici, porté par la DREAL et expérimenté par la Communauté de communes Sud Territoire dans le Territoire de Belfort, a

fait l'objet d'une présentation détaillée et sera l'un des outils clé pour les prochaines années en matière de protection de la ressource et, notamment, de captages d'eau potable.

2023 a aussi été l'occasion de relancer les Cafés CapTer, un rendez-vous bimestriel en visio pour les acteurs de l'eau de la région, qui propose des éclairages sur des questions techniques ou des valorisations de structures, actions, projets de territoire... Les trois Cafés de l'année ont accueilli la Direction départementale des territoires (DDT) de la Saône-et-Loire pour évoquer les zones soumises à contraintes environnementales, le Pôle Karst pour mieux connaître le karst en tant que milieu (caractéristiques, fonctionnement, vulnérabilité...) et l'EPAGE Seille et affluents pour présenter les enjeux de la renaturation des rivières pour la ressource en eau.



Un nouveau design pour la lettre d'information

Une nouvelle formule de la lettre d'information bimestrielle de CapTer a été lancée en novembre pour suivre la vie du réseau, informer sur les rendez-vous, initiatives et actions au niveau national et

proposer des détours historiques et culturels autour de l'eau en Bourgogne-Franche-Comté.

GROS PLAN SUR LES EAUX SOUTERRAINES ET LA RESSOURCE EN EAUX EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

avec la participation du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)

à retrouver en podcast sur notre site

émission du 7 juillet 2023

EAU : PRÉSENTATION DES SYNDICATS DES BASSINS DE L'OUCHE, VOUGE ET TILLE

avec la participation du Syndicat du bassin de l'Ouche et du Syndicat du bassin versant de la Vouge

à retrouver en podcast sur notre site

EN 2024

Les 1^{er} et 2 octobre, le réseau CapTer, en partenariat avec la Ville de Cluny et la Communauté de communes du Clunisois, propose les Ateliers de l'Eau. Organisé au collège européen de Cluny, ce grand rendez-vous régional réunira les acteurs de l'eau, régionaux et nationaux pour échanger et réfléchir ensemble autour du thème « Gouvernance locale et dialogue territorial pour la qualité de l'eau ».

LE PORTAIL RÉGIONAL EN SANTÉ ENVIRONNEMENTALE ESET EST UNE PLATEFORME DE RÉFÉRENCE POUR LES ACTEURS DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENT (COLLECTIVITÉS, ASSOCIATIONS, ENSEIGNANTS...). IL MET À DISPOSITION UN ENSEMBLE DE RESSOURCES VARIÉES, EN LIEN AVEC DIFFÉRENTES THÉMATIQUES : QUALITÉ DE L'AIR, CADRE DE VIE ET URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ, RESSOURCE EN EAU, HABITAT, SANTÉ ENVIRONNEMENT ET TERRITOIRES. ON Y TROUVE DES SUPPORTS PÉDAGOGIQUES POUR ACCOMPAGNER DES FORMATIONS ET DES PRÉSENTATIONS, OU S'ACCULTURER À DES SUJETS SPÉCIFIQUES : CLIPS VIDÉO, DOSSIERS THÉMATIQUES, CARTOGRAPHIE DES ACTIONS LOCALES, ACTUALITÉS...

UNE MINE DE RESSOURCES !

En 2023, quatre fiches retours d'expériences ont été créées ou actualisées :

- Perturbateurs endocriniens : sensibiliser les jeunes parents et former les professionnels de la protection maternelle infantile (PMI)
- De la graine à l'assiette : les collégiens cultivent les légumes qu'ils mangent à la cantine
- Défi scolaire « la qualité de l'air, j'en fais mon affaire ! »
- Les bienfaits de la nature et du jardinage sur la santé et l'environnement (jardins collectifs de Saint-Claude dans le Jura)



Extrait d'une fiche retour d'expérience

émission du 6 octobre 2023

L'ÉCOLE DU DEHORS
avec la participation de la crèche du Petit-Cîteaux à Dijon et du réseau Graine Bourgogne-Franche-Comté

à retrouver en podcast sur notre site

...Sans oublier les vidéos « 2 minutes tout compris » :

- Rédaction du clip « une seule santé »
- Actualisation des clips sur le moustique-tigre et l'urbanisme favorable à la santé

Toutes ces productions sont à retrouver sur le site Internet www.promotion-sante-bfc.org.

UNE NOUVELLE IDENTITÉ

En 2024, le portail fait peau neuve pour gagner en attractivité et permettre une navigation plus fluide. Renommé « Agir pour la santé du vivant en Bourgogne-Franche-Comté », il est destiné à être pérenne et à s'harmoniser avec les futurs PRSE.



L'année 2023 a donc été marquée par un important travail de refonte du site et

de communication, réalisé conjointement par Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté (anciennement IREPS), le Groupement d'intérêt public Formation tout au long de la vie (GIP FTLV) et Alterre. Alterre et Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté ont, par ailleurs, co-écrit le programme de travail des contenus à produire pour la période 2023-2024, relatifs aux actions du PRSE 4.

ZOOM SUR LE PRSE 4

Adopté durant l'été 2023, le 4^e PRSE 2023-2027 se compose de quatre axes, dont l'un, fort pour Alterre : l'intégration de la santé environnement dans les politiques publiques et les projets territoriaux (axe 3). Alterre, qui avait contribué à animer un groupe de travail en 2022 pour élaborer ce nouveau PRSE, est ainsi associée à plusieurs actions. L'objectif est, notamment, de sensibiliser les territoires (collectivités, acteurs locaux) aux nombreux enjeux de santé environnement, majoritairement liés au réchauffement climatique.

UN ANCRAGE TERRITORIAL

C'est dans ce contexte qu'Alterre a lancé, en 2023, une expérimentation visant à accompagner deux territoires bourguignons-franc-comtois, en partenariat avec la DREAL. Nommé « Pour des territoires en transition écologique et en bonne santé », ce projet a pour ambition d'aider, dans un premier temps, deux collectivités à articuler leurs enjeux de santé environnement avec ceux de la transition écologique. L'accompagnement pourra, ensuite, être dupliqué dans d'autres territoires de la région confrontés à des problématiques croisées (urbanisme favorable à la santé, maladies vectorielles, ressource en eau...).

émission du 2 juin 2023

DEVENIR ACTEUR DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE
avec la participation de Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté

à retrouver en podcast sur notre site

EN 2024

Plusieurs missions sont en cours :

- Accompagner deux collectivités vers des projets intégrés de santé environnement et essaimer la démarche à d'autres territoires.
- Accompagner le lancement et la valorisation du portail Agir pour la santé du vivant en Bourgogne-Franche-Comté.
- Produire des contenus thématiques : une seule santé, PRSE 4, perturbateurs endocriniens, maladies vectorielles, risque radon...
- Accompagner la dynamique de réseau régional impulsée en 2024 (Réseau Graine, Promotion Santé Bourgogne-Franche-Comté).

LA PRÉSENCE D'ALTERRE EN RÉGION

Présentation de ClimaSTORY et tenue d'un stand ORECA et ODEC à la Journée régionale des territoires en transition organisée par l'ADEME, la Région et la DREAL (23.11 · Genlis)

Intervention sur les enjeux du changement climatique et des haies et présentation des métiers auprès des étudiants en Master Climat de l'Université de Bourgogne (16.01 · Dijon)

Intervention sur les enjeux de la transition écologique à France Bleu Bourgogne (18.03 · Dijon)

Intervention sur le changement climatique et ses impacts en Bourgogne-Franche-Comté pour le Crédit Agricole (Comité prospective et développement durable) (14.04 · Dijon)

Intervention sur l'alimentation et l'agriculture urbaine dans l'émission Le cours de l'Histoire de France Culture (23.06 · Dijon)

Présentation d'Alterre et du RARE auprès des étudiants en Master Climat de l'Université de Bourgogne (04.10 · Dijon)

Intervention pour le Réseau des Accompagnateur-riche-s et AgriRuraux Engagé-e-S (RARES) sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté pour l'Observatoire de l'agri-ruralité à la Maison des sciences de l'Homme (17.10 · Dijon)

Intervention sur les enjeux du changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté au Forum Eau & climat de l'Union régionale des CPIE (19.10 · Dijon)

Journée d'interconnaissance sur la précarité énergétique des ménages (09.11 · Dijon)

Intervention sur les enjeux et les politiques publiques de la haie auprès des dernières années Ingénieurs d'Institut Agro Dijon (16.11 · Dijon)

Intervention « Transition socio-écologique et quartiers populaires » à la Journée régionale des Centres sociaux (06.12 · Dijon)

Journée régionale du Réseau CapTer (14.12 · Dijon)

Intervention et animation d'ateliers pour sensibiliser les citoyens sur les thématiques eau et déchets à la Convention citoyenne pour le climat et la biodiversité organisée par la Région (15.12 · Dijon)

Intervention sur les enjeux du changement climatique en Bourgogne-Franche-Comté à la Convention des entreprises pour le climat (24.05 · Joigny)

Présentation des enjeux des haies vis à vis du changement climatique au Climatour du Département de la Nièvre (26.05 · Saint-Malo-en-Donzinois)

Assemblée générale d'Alterre (21.06 · Saint-Brisson)

Journée d'échanges du Réseau Bocag'Haies « Haies et services aux territoires » (21.09 · Montigny-en-Morvan)

Réunion des partenaires du Département sur l'adaptation par le Département de la Nièvre (29.11 · Nevers)

Rencontre avec le Syndicat mixte du bassin versant de la Bourbince (12.07 · Montceau-les-Mines)

Rencontre avec Jean-Luc Delpeuch, président de la Communauté de communes du Clunisois (11.07 · Cluny)

Rencontre avec Michel Maya, maire de Tramayes et Benjamin Destremau, directeur de l'Institut de Tramayes (12.07 · Tramayes)

Intervention « Impacts climatiques sur la ressource en eau et potentiel de la haie comme Solution d'adaptation fondée sur la Nature » à l'Académie de Mâcon (27.01)

Rencontre avec Catherine Amiot, vice-présidente du Département de la Saône-et-Loire, en charge de la transition écologique, du plan environnement, des mobilités douces et des forêts (11.07 · Mâcon)

Rencontre avec Sylvain Lohner, directeur de l'Association des maires de Saône-et-Loire (11.07 · Mâcon)

Intervention sur les enjeux « changement climatique et sécheresse » pour le Comité de pilotage contrat du Chalonnais 2021-2023 du Grand Chalon (17.10 · Chalon-sur-Saône)

- Évènements organisés par Alterre
- Évènements pour lesquels Alterre a été sollicitée pour intervenir
- Prise de contact / présentation d'Alterre et de ses missions

-
- **Intervention sur les enjeux des haies et les financements (avec France Nature Environnement)**
Assemblée générale de l'Association pour le développement de l'apiculture (21.02 · Dole)
 - Rencontre avec la sous-préfecture du Jura (25.04 · Dole)
 - Rencontre avec le Centre d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural (CIVAM) Le Serpolet (25.04 · Dole)
 - **Intervention sur le changement climatique et les impacts sur la ressource en eau**
lors de la Semaine du développement durable organisée par le Grand Dole (01.10)
 - Journée Alterre « Tous mobiles, et pour quoi faire ? » (05.12 · Dole)
 - **Présentation du Réseau CapTer et de l'état de la ressource en eau sur le territoire**
en partenariat avec le Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication (SIDECE) du Jura (10.10 · Thervay)
 - La Rencontre annuelle de l'ORECA : Décrypter les tendances post-Covid (04.07 · Besançon)
 - **Intervention « La précarité énergétique : c'est aussi pour se déplacer »** à la Journée de lutte contre la précarité énergétique organisée par la Ville de Besançon et Grand Besançon Métropole (23.11 · Besançon)
 - Rencontre avec In'Terre ActiV (06.02 · Valdoie)
 - Rencontre avec la DDT du Territoire de Belfort (07.02 · Belfort)
 - Rencontre avec la Chambre d'agriculture du Territoire de Belfort (07.02 · Meroux-Moval)
 - Rencontre avec Emmanuel Steiner, directeur de la Communauté de communes des Vosges du Sud (06.02 · Étueffont)
 - Rencontre avec Claude Monnier, vice-président de la Communauté de communes Sud Territoire en charge de la ruralité et du monde agricole (06.02 · Delle)
 - Journée de visite « À l'action » sur la surchauffe urbaine, les enjeux et solutions pour les communes (24.10 · Audincourt)
 - Rencontre avec Jilali El Rhaz, directeur du Conseil de développement de Pays de Montbéliard Agglomération (07.02 · Montbéliard)
 - Rencontre avec Jean-Luc Michaud, directeur de Trajectoire ressources (07.02 · Montbéliard)
 - Rencontre avec la Communauté de communes du Val d'Amour (26.04 · Chamblay)
 - **Intervention « La transition écologique dans la Communauté de communes du Val d'Amour »**
Séminaire annuel des agents (07.06 · Mont-sous-Vaudrey)
 - Rencontre avec le CPIE Bresse du Jura (26.04 · Sellières)
 - **Formation sur les enjeux du changement climatique et l'adaptation des territoires**
Union régionale des CPIE (07-08.11 · Sellières)
 - Rencontre avec l'Espace communautaire Lons agglomération (ECLA) (25.04 · Lons-le-Saunier)
 - Rencontre avec Sarah Persil, vice-présidente de Région en charge de la jeunesse, la vie associative, la citoyenneté et la démocratie participative (26.04 · Lons-le-Saunier)
 - Rencontre avec la DDT du Jura (26.04 · Lons-le-Saunier)
 - **Intervention sur les enjeux régionaux de la transition écologique** en partenariat avec le SIDECE (13.06 · Lons-le-Saunier)
 - Animation de la refonte de la charte de l'éclairage public pour le SIDECE (juin à novembre · Lons-le-Saunier)
 - **Intervention sur les outils mobilisables par les territoires sur l'adaptation** pour le SIDECE (30.11 · Lons-le-Saunier)
 - Journée régionale Plantons des Haies (27.02 · Pierre-de-Bresse)



DÉBATS & RÉFLEXIONS

ALTERRE EST RECONNUE POUR SA CAPACITÉ D'OUVERTURE VERS L'EXTÉRIEUR ET SES QUALITÉS DE VEILLE ET D'EXPLORATION QUI PERMETTENT L'INNOVATION, L'EXPÉRIMENTATION ET LA MISE EN LUMIÈRE DE THÈMES ET ENJEUX ÉMERGENTS DES TRANSITIONS. CES MARQUEURS DE L'ADN D'ALTERRE, DEPUIS SA CRÉATION, DÉTERMINENT LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE À DISPOSITION D'ANALYSES ET DE SOLUTIONS NOUVELLES APPORTANT UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ET APPROPRIATION DES ENJEUX, AINSI QUE DES RÉPONSES ADAPTÉES ET APPLICABLES POUR ENGAGER ET INTENSIFIER LES TRANSITIONS DE MANIÈRE INTÉGRÉE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ. CETTE EXIGENCE, PORTÉE DANS L'ENSEMBLE DES ACTIVITÉS D'ALTERRE, EST UN AXE IMPORTANT DE NOS PROJETS.

LA JOURNÉE ALTERRE

TEMPS DE RENCONTRES, D'ÉCHANGES ET DE DÉBATS, LES JOURNÉES DE CONFÉRENCES, ORGANISÉES PAR ALTERRE CHAQUE ANNÉE, PERMETTENT DE RÉUNIR DES ACTEURS D'HORIZONS DIFFÉRENTS POUR PRENDRE DE LA HAUTEUR ET EXPLORER, ENSEMBLE, LES NOUVEAUX ENJEUX D'ENVIRONNEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT SOUTENABLE GRÂCE, NOTAMMENT, AUX PRÉSENTATIONS ET TABLES RONDES D'EXPERTS RECONNUS ET DE GRANDS TÉMOINS PARTAGEANT LEURS EXPÉRIENCES.



• Table ronde **La facilité d'accès à l'énergie et aux véhicules motorisés nous a rendu dépendants. Et puis vient un jour où cette facilité disparaît. Il va falloir apprendre à vivre autrement** avec **Sylvie Landriève**, dirigeante du Forum Vies Mobiles, institut de recherche sur la mobilité, **Alexandre Rigal**, sociologue des changements de mode de vie à toutes les échelles et spécialiste de la mobilité, chercheur indépendant, associé à SELDON Conseil et au bureau Mobil'homme (Suisse), et **Vincent Jarousseau**, photojournaliste, documentariste et réalisateur, auteur du livre *Les racines de la colère*.



• Présentation du programme TIMS pour une mobilité durable et solidaire par **Agnès Paris-Messaoudi** de Mob'In Bourgogne-Franche-Comté et **Pascale Repellin** d'Alterre.



• Table ronde **Aménagement du territoire et politiques publiques de mobilités. Comment fait-on pour progresser vers plus de durabilité, d'équité ? Quelle mobilité réduire et conserver ? Doit-on repenser l'aménagement du territoire et, notamment, les déplacements automobiles et ferroviaires de manière globale, avec une grande politique de planification nationale ? Quel rôle jouent les métropoles dans leur aire d'influence régionale,**



• Conférence **D'un lieu à l'autre, les paradoxes de nos mobilités** de **Thierry Goguel d'Allondans**, anthropologue (Ph. D.), chercheur associé au Laboratoire interdisciplinaire en études culturelles à l'Université de Strasbourg.

mais aussi dans le maillage national en termes de mobilité des individus et de l'offre de transport disponible ? avec **David Belliard**, adjoint à la maire de Paris à la transformation de l'espace public, mobilités, transports, Code de la rue, voirie, conseiller de Paris et de la Métropole du Grand Paris, et **Gilles Noël**, maire de Varzy et président de l'Association des maires ruraux de la Nièvre.

• Atelier **Expérimentons la mise en récit : que faire sur nos territoires ?** animé par **Valérie Zoydo**, auteure, réalisatrice et fondatrice de l'Assemblée citoyenne des imaginaires.

• Conférence gesticulée **TIC#TAC, la grande accélération vers l'Anthropocène** de **Philippe Cazeneuve** (à la MJC de Dole).



RETOUR SUR LA JOURNÉE ALTERRE 2023

Limites climatiques, planétaires et financières, la mobilité symbolise, à elle seule, les injonctions contradictoires dans lesquelles nous sommes empêtrés : d'un côté, limiter nos déplacements pour faire face, notamment, au changement climatique ; de l'autre, assurer à tous le droit de se déplacer pour répondre aux besoins essentiels que sont le travail, les soins, l'éducation, les loisirs...



LA MOBILITÉ : QUELLES LIMITES ? QUELS DROITS ? QUELS BESOINS ?

Le 5 décembre dernier, 113 personnes se sont rendues - pour la plupart à pied, en vélo et/ou en train - au lycée Charles Nodier de Dole (Jura) pour s'acculturer et débattre de ces questions. Une conférence, des tables rondes,

un atelier découverte de la mise en récit, un reportage graphique, des stands partenaires, un buffet partagé et, en soirée, une conférence gesticulée ont été les ingrédients d'une journée riche et rythmée !



LES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE

SPÉCIAL JOURNÉE ALTERRE LA MOBILITÉ : QUELLES LIMITES, QUELS DROITS, QUELS BESOINS ?

avec la participation du Forum Vies Mobiles



à retrouver en podcast sur notre site

émission du 3 novembre 2023

Retrouvez, sur notre site, plus de détails sur cette Journée. Découvrez également les re-plays des tables rondes sur notre chaîne YouTube.

EN 2024

La Journée Alterre 2024 sera consacrée au rôle de la culture et des artistes dans la prise de conscience écologique collective. Elle aura lieu le 12 septembre à Besançon.

REPÈRES

MAGAZINE PRODUIT DEPUIS 27 ANS PAR L'AGENCE, REPÈRES EST DÉSORMAIS UNE RÉFÉRENCE RECONNUE, AU NIVEAU RÉGIONAL ET AU-DELÀ, ET PARTICIPE TANT À LA CONSTRUCTION DE CULTURE COMMUNE, QU'À LA DIFFUSION DES ENJEUX D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN AUX ACTEURS ET TERRITOIRES. DÉCLINÉ EN VERSIONS PAPIER (IMPRESSION À 6 500 EXEMPLAIRES EN MOYENNE PAR NUMÉRO) ET NUMÉRIQUE, IL EST DIFFUSÉ GRATUITEMENT AUPRÈS D'UNE LARGE LISTE DE DESTINATAIRES COMPRENANT LES COMMUNES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ, LES SERVICES ENVIRONNEMENT DES AUTRES COLLECTIVITÉS ET ADMINISTRATIONS TERRITORIALES DE L'ÉTAT, DE NOMBREUSES ASSOCIATIONS ENVIRONNEMENTALES ET AUTRES, LES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS, COLLÈGES ET LYCÉES, BIBLIOTHÈQUES, ORGANISMES CONSULAIRES, DES ENTREPRISES ET DES PARTICULIERS. IL EST ÉGALEMENT MIS À DISPOSITION À L'OCCASION D'ÉVÈNEMENTS ET DE RÉUNIONS ORGANISÉS PAR ALTERRE OU AUXQUELS L'AGENCE PARTICIPE.

LES MUTATIONS DE L'ÉCONOMIE FACE AUX IMPÉRATIFS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE : SOMMES-NOUS DANS L'IMPASSE ?



N° 86 · avril 2023
16 pages
Imprimé à 6 000 exemplaires

Les derniers rapports du GIEC sont formels : changer de modèle économique et social est une impérieuse nécessité, tant au niveau local que national et international. De nombreux freins existent, mais faut-il pour autant renoncer à l'action ? Il semble que l'économie de marché se règle bien, uniquement quand il

Mais elle peine à prendre en compte les enjeux de plus long terme, surtout quand ils sont non monétaires, comme l'écologie. Toutefois, l'emballage climatique nous montre l'importance à agir rapidement et à engager clairement la mutation vers de nouveaux modèles de production. Une équation difficile à résoudre pour les chercheurs et les décideurs.

Ce numéro de Repères propose la synthèse des interventions de la Journée Alterre 2022, consacrée au décryptage des mutations de l'économie face aux impératifs de la transition écologique, organisée le 21 octobre 2022, à Saint-Bris-le-Vineux (Yonne).

Les textes sont issus des propos des six intervenants. Chacun des textes reprend les principales idées des interventions, permettant la compréhension des sujets.

s'agit d'ajustements de court terme, comme les prix, les taux d'intérêt ou les salaires.

IMPACTS CLIMATIQUES : LES CLÉS POUR S'ADAPTER



N° 87 · septembre 2023
24 pages
Imprimé à 6 700 exemplaires

Ce 87^e numéro de Repères est, en quelque sorte, une suite logique, à la fois, à celui de 2020, qui faisait état du réchauffement climatique et de ses impacts dans notre région, mais également à la constitution et au lancement du GRACC en juillet 2022, qui valorise les initiatives locales, inspire les acteurs régionaux, encourage et accompagne les territoires et les acteurs

à passer à l'action. L'ambition de ce numéro est de faire état des actions combinées par ces multiples acteurs. Il est, en effet, question d'explorer les actions d'adaptation portées par les territoires et leurs acteurs dans la région, en nous intéressant aux leviers mobilisés : la connaissance du changement climatique et de ses impacts locaux, la mobilisation des acteurs et le financement de l'adaptation.



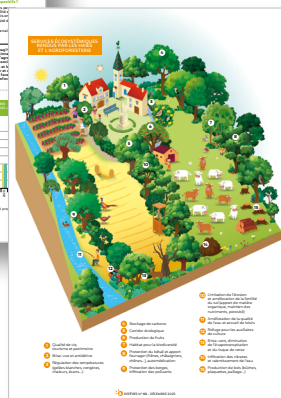
LES SUPERPOUVOIRS DE LA HAIE : AVENIR DE NOS TERRITOIRES



Riche de nombreux éclairages, interviews d'experts et illustrations, le dernier numéro de l'année explore le monde fascinant des haies et leur rôle crucial dans notre écosystème. En commençant par une analyse démontrant que les plantations ne suffisent pas à compenser les disparitions, la première partie nous invite, ainsi, à repenser notre approche en matière de préservation de la biodiversité. Les haies ne sont pas seulement des frontières vertes, mais des

gardiennes précieuses de notre environnement. D'une valeur insoupçonnée, elles apportent une contribution essentielle aux services écosystémiques. À l'heure des changements climatiques, les haies se révèlent être de véritables remparts d'adaptations pour notre agriculture et nos territoires. Enfin, une dernière partie expose les divers moyens pour reconstituer les réseaux de haies, une étape cruciale pour restaurer et préserver nos paysages naturels.

N° 88 - décembre 2023
24 pages
Imprimé à 6 500 exemplaires



Tous les numéros de Repères sont consultables et téléchargeables sur notre site Internet www.alterrebourgognefranche.comte.org.

Vous pouvez également vous y abonner via le formulaire en ligne (pour la version électronique) ou en nous adressant un mail à l'adresse contact@alterrebf.com pour recevoir le Repères en version papier.

EN 2024

Dans le cadre de l'évolution de son identité, et afin de toujours mieux transmettre nos messages et informations en faveur de la transition socio-écologique, Alterre a repensé sa publication phare « Repères » qui, à partir de cette année, revêt deux nouvelles formes :

Le Repères « flash »

D'un format court (quatre pages), allant à l'essentiel et visuel (mise en page attractive, infographie en double page intérieure, optimisation visuelle des infos clés, etc.), il permettra de rendre nos messages plus efficaces, plus percutants. De plus, avec l'ambition de produire quatre numéros par an (trois pour cette année de refonte), l'objectif est d'alimenter plus régulièrement les acteurs de la transition par nos connaissances thématiques, analyses et veille.

Les trois numéros de Repères « flash » prévus en 2024 porteront sur :

- la santé environnement (plus précisément, sur la qualité de l'air)
- l'eau
- les déchets (plus précisément, sur les déchets d'activités économiques)

Le Repères « récit de territoire »

La mise en récit des expériences territoriales à travers plusieurs médias est un outil particulièrement développé ces dernières années. Le pari est fait d'une mobilisation ou re-mobilisation plus forte des acteurs par cet intermédiaire. En termes de démonstration de cette évolution, Repères est un bon instrument. C'est pourquoi, Alterre souhaite engager, dès 2024, une seconde transformation de cette publication. Par le biais d'un récit, documenté et illustré, d'une trentaine de pages, ce second Repères aura pour objectif de mettre en lumière et porter à connaissance de tous les acteurs du territoire un projet intégré d'un territoire régional, afin que ces initiatives (en tout ou partie) puissent essaimer ailleurs et donner l'envie d'agir ou d'être accompagné dans les démarches de transition.



Maquette de Repères « flash » : un design nouveau pour une communication nouvelle



	2021	2022
Immobilisations incorporelles	13 046,31 €	12 946,70 €
Immobilisations corporelles	16 485,92 €	15 962,26 €
Constructions	697 254,58 €	737 094,58 €
Stocks et en cours :		
Autres créances	340 724,50 €	640 218,20 €
Disponibilités	161 924,68 €	205 953,14 €
Charges constatées d'avance	6 357,85 €	13 731,58 €
TOTAL ACTIF	1 235 793,84 €	1 425 906,46 €

alterre
Bourgogne
Franche-Comté

Alterre
Bourgogne
Franche-Comté

13 ans
25 ans

700
200
300
4000

FAIRE
CONNAÎTRE

ENSEMBLE
DÉFRICHER
ET INNOVER

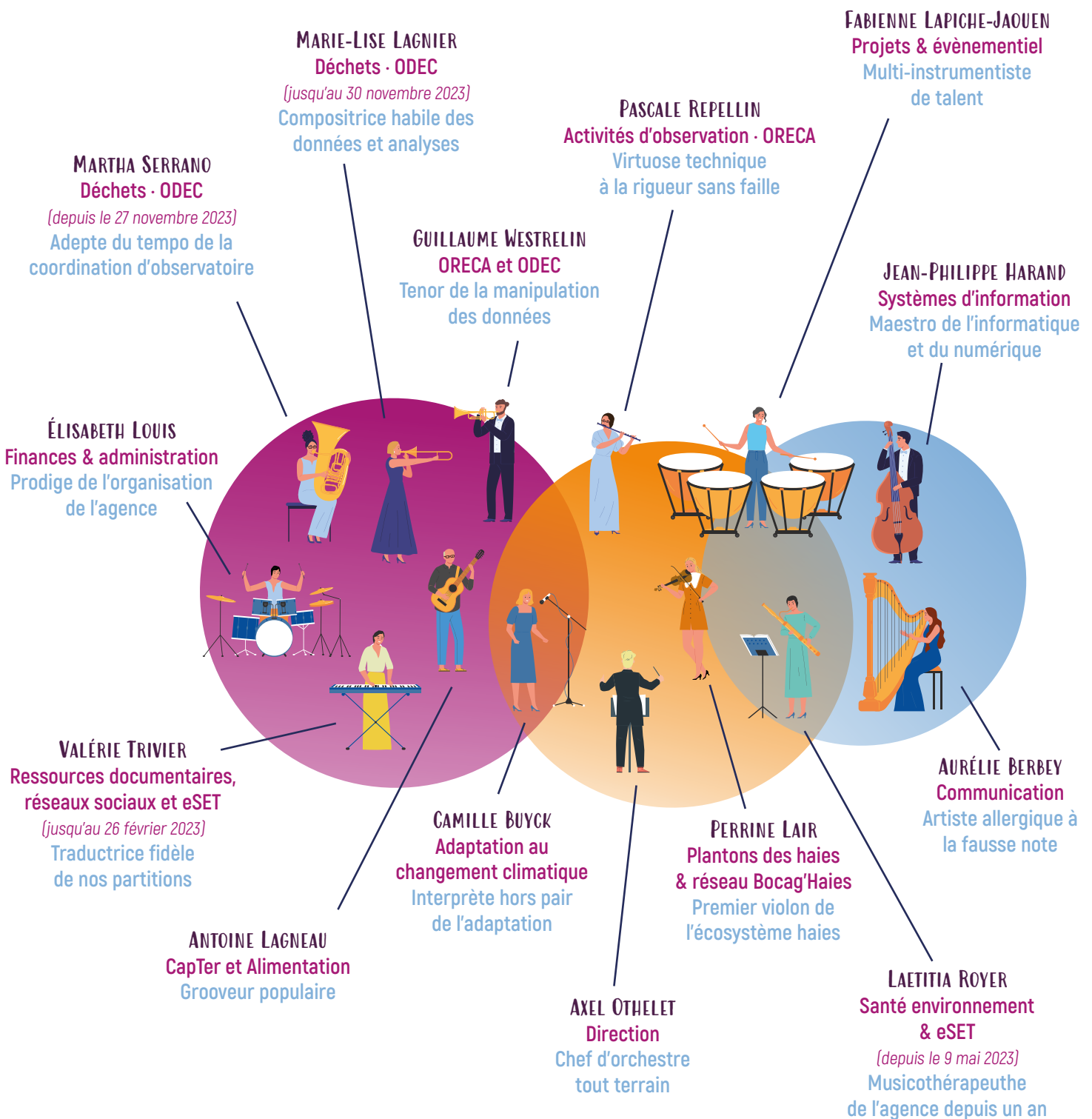
VIE ASSOCIATIVE

L'ÉQUIPE SALARIÉE
LES MEMBRES D'ALTERRE
LE BUDGET

[photo d'illustration] Présentation des comptes de l'association lors de l'Assemblée générale d'Alterre de 2023 à la Maison du Parc naturel régional du Morvan à Saint-Brissot (Nièvre)
© A. Berbey - Alterre

L'ÉQUIPE SALARIÉE

TEL UN ORCHESTRE, L'ÉQUIPE D'ALTERRE EST COMPOSÉE DE TALENTS VARIÉS ET COMPLÉMENTAIRES, QUI HARMONISENT LEURS MULTIPLES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES AU SERVICE DES ACTEURS DU TERRITOIRE, CONTRIBUANT, AINSI, À LA SYMPHONIE DE LA TRANSITION SOCIO-ÉCOLOGIQUE SUR LA SCÈNE RÉGIONALE.



LES MEMBRES

COLLÈGE 1 collectives, EPCI & associations les représentant

COLLÈGE 2 associations loi 1901

COLLÈGE 3 établissements publics

COLLÈGE 4 entreprises

MEMBRES D'HONNEUR

BUREAU

Jean-Patrick Masson
Président
Dijon métropole



Stéphanie Modde
Vice-présidente
Stéphane Woynaroski
Conseil régional



Conseil économique, social et environnemental régional



Département de l'Yonne



Parc naturel régional du Morvan



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aurore Lagneau
Claire Mallard
Christophe Normier
Jean-Marc Réty
Conseil régional



Communauté urbaine Creusot-Montceau



Syndicat mixte d'énergies, d'équipements et de e-communication du Jura



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Département de la Nièvre



Syndicat intercommunal d'énergies, d'équipement et d'environnement de la Nièvre



Association régionale des truffes de Bourgogne et Franche-Comté
Trésorier



Atmo Bourgogne-Franche-Comté
Secrétaire



Rudologia



Bourgogne énergies renouvelables



France nature environnement en Côte-d'Or



Union fédérale de consommateurs UFC - Que Choisir Bourgogne-Franche-Comté



Association de défense de l'environnement et de la nature de l'Yonne



Association des collectivités pour la maîtrise des déchets & de l'environnement



Autun Morvan écologie



Écomusée de la Bresse bourguignonne



Fédération régionale des chasseurs de Bourgogne-Franche-Comté



Ligue de protection des oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté



Plantons le décor



Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté

Office national des forêts



Université de Bourgogne



Bureau de recherches géologiques et minières



Établissement public territorial debassin Saône et Doubs



Électricité de France



Veolia Eau



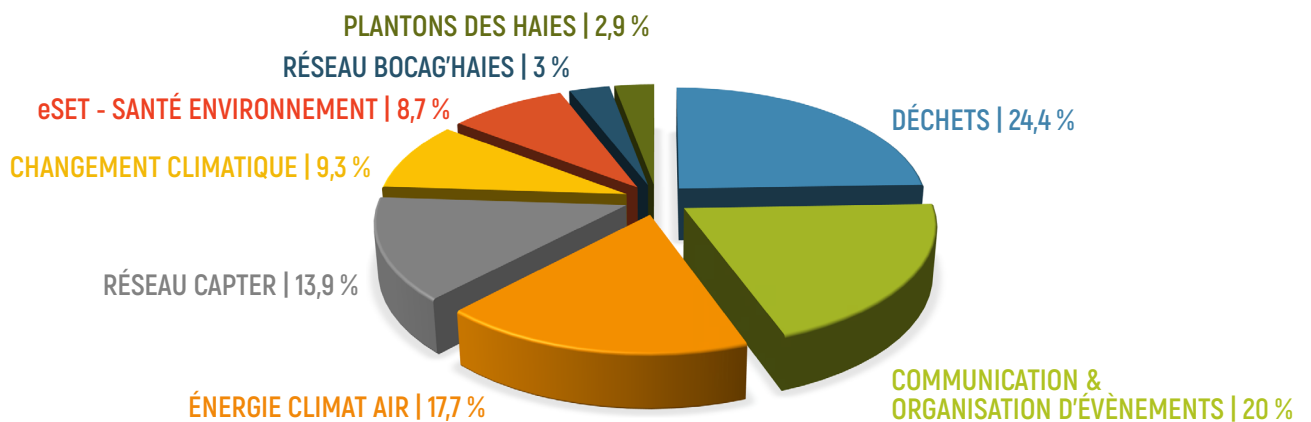
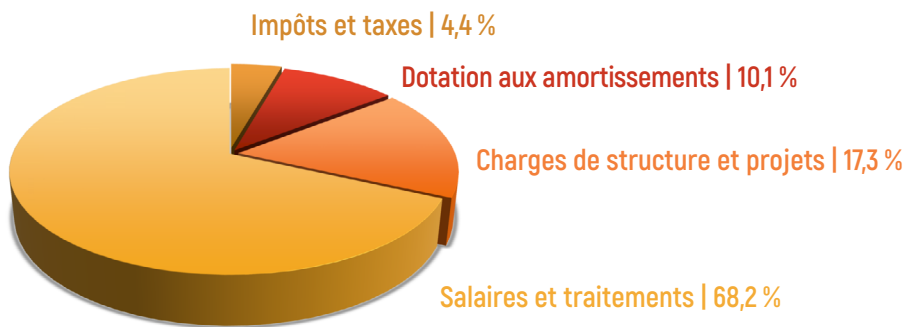
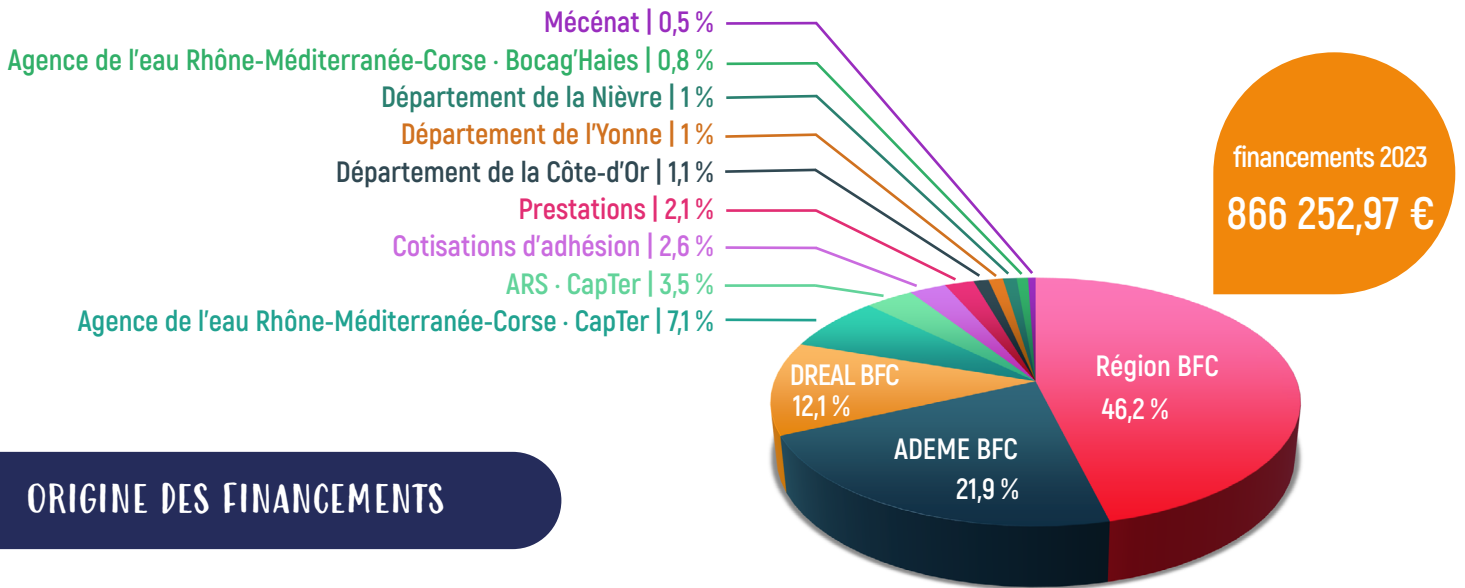
ADEME Bourgogne-Franche-Comté



DREAL Bourgogne-Franche-Comté



LE BUDGET





Alterre Bourgogne-Franche-Comté, agence pour l'environnement et le développement soutenable, poursuit quatre objectifs : améliorer la connaissance, construire une culture commune, favoriser la mise en pratique du développement soutenable et repérer les enjeux de demain.

Ses domaines de compétences sont l'observation, l'information, l'appui à l'animation des territoires en transitions et l'innovation.

Alterre intervient sur de nombreux domaines tels que l'énergie, les déchets, l'adaptation au changement climatique, l'alimentation, l'écologie territoriale, l'eau, la santé environnement et les démarches territoriales de transition écologique en croisant, autant que possible, les aspects sociaux et économiques avec les aspects environnementaux.

Alterre est une association loi 1901, majoritairement financée par la Région, l'ADEME et l'État.

www.alterrebourgognefranchecomte.org